



**SYNDICAT DE LA PLAINE DE FAVERGES
SEANCE DU 30 AOUT 2019 A 14 HEURES 00
SALLE DE REUNION DE LA MAIRIE DE CREYS-MEPIEU
(Sur convocation du 2 août 2019)**

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués : 7
En exercice : 7
Présents : 6

ETAIENT PRESENTS :

Mr Michel HANNI, Mr Jean-François DUBOIS, Mr Patrice PACAUD, Mr Guillaume BONNARD, Mr Olivier BONNARD, Mr Jean-François DUBOIS.

ABSENTS EXCUSES: Mr Raymond BERNET (pouvoir à Mr Patrice PACAUD)

Mr le Président ouvre la séance à 14h00 :

➤ RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR PREVU A LA CONVOCATION.

I. Marché de prestation de service avec l'entreprise Véolia – avenant n° 1

Mr le Président rappelle que le marché de prestation pour l'exploitation du service d'assainissement collectif a été signé avec la société Véolia en 2015 pour une durée de 2 ans, renouvelable 2 fois un an, prenant fin le 30/09/2019.

Compte-tenu de la réforme de la commande publique applicable au 1^{er} avril 2019, il est nécessaire de prolonger le marché pour mener à bien la procédure de renouvellement.

Mr le Président propose de fixer par avenant la fin du marché au 30 novembre 2019, pour un montant de 25 600 € TTC (4.17%) pour deux mois.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical :

-APPROUVE l'avenant n°1 au marché de prestation de service avec l'entreprise VEOLIA Eau – Compagnie Générale des eaux, Territoire Rhône-Saône Confluence.

-AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1,

-PRECISE que le marché prolongé prendra fin le 30 novembre 2019.

II. Travaux d'extension de réseaux ZA Lantey Nord chemin de la Clapezine participation financière des riverains

Mr le Président rappelle que les travaux d'extension du réseau d'assainissement de la zone de Lantey Nord – chemin de la Clapezine sont terminés et qu'il est nécessaire de fixer le montant de la participation des propriétaires riverains aux travaux.

Cela concerne 4 branchements de locaux industriels et commerciaux déjà existants :

- Clinique vétérinaire
- Cuisinella
- Safitex
- Berna

Et 3 branchements de commerces nouvellement créés :

- SCI aux prés fleuris (Mr Pase)

Mr le Président propose au conseil syndical de fixer à :

-1979.25 € TTC, le montant des frais de branchement dus par les propriétaires riverains dont les locaux étaient existants. Pour un total de 7 917 € TTC.

-2052.96 € TTC pour le branchement des 3 commerces, plus une participation aux travaux de 15 000 €.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** la proposition du président

III. Mise à jour du programme d'investissement et des participations communales 2019

Document distribué en séance et annexé au présent compte-rendu

IV. Engagements budgétaires pris auprès de la CCBD dans le cadre du transfert de compétence

Dans le cadre du transfert de compétence au 1^{er} janvier 2020, une prospective financière a été présentée à la future régie pour les années 2020/2021/2022.

Les engagements budgétaires pris sont basés sur les tarifs suivants :

Facturation émise en 2020 : Part fixe : 73€ / Part variable : 1.40 €

Facturation émise en 2021 : Part fixe : 73€ / Part variable : 1.42 €

Facturation émise en 2022 : Part fixe : 73€ / Part variable : 1.44 €

A la demande du syndicat, la subvention annuelle de la CCBD pour la mise à disposition de la STEP de la Fouillouse a été maintenue, soit 39 449 €/an.

La PFAC passera à 3 500 € à compter du 1^{er} janvier 2020 – la délibération sera prise lors du conseil syndical du mois de novembre 2019.

Sur la proposition de Mr Olivier Bonnard, les différentes augmentations de tarifs seront annoncées dans les bulletins municipaux distribués en fin d'année dans les communes

Mr Olivier Bonnard souhaite connaître l'avancement du dossier de demande de subvention faite à l'Agence de l'eau dans le cadre du schéma directeur.

La demande déposée en début d'année 2019 est en cours d'instruction. Après la séance, les éléments suivants ont pu être apportés : le dossier est maintenant complet et l'instruction est terminée. Le dossier va passer en commission le 22/10/2019 pour attribution définitive.

La somme totale de subventions (sous réserves du passage en commission) serait de 557 882 € ce qui est supérieur à ce que nous avons budgété (30% des travaux avec la MOE incluse) qui était de 499 094€.

V. Point sur les travaux en cours

Lagune du Poulet : l'entreprise Bordel vient de reprendre le chantier après l'interruption suite aux congés annuel. Un retard risque de compromettre l'épandage agricole prévu à l'automne, une réunion est fixée le 02/09/2019 à 17h30 avec l'entreprise et le maître d'œuvre pour valider la solution retenue.

Travaux sur les réseaux 2019 – lot 1 et 2 : les réunions de lancement se sont déroulées les mardi 27 et jeudi 29 août. Le début des travaux est prévu le 16 septembre 2019 pour les 2 lots.

Concernant le lot 1, attribué à l'entreprise Giroud-Garampon, il est à noter que suite à la création d'une nouvelle filiale, l'entreprise va changer de nom et deviendra Sereha. Il faudra donc revoir la partie administrative du marché.

De plus, les deux sous-traitants prévus n'ont pas encore pu être désignés. La date limite a été fixée au 12/09.

Une réunion est prévu le 12/09 pour expliquer le déroulement de la mission de l'écologue sur le chantier en présence de tous les intervenants.

Traversée de la zone de Lantey sud : les travaux sont terminés, le DGD est de 180 492.17 € HT au lieu de 182 958 € HT budgété.

* * *
* *
*

Après avoir épuisé l'ordre du jour, la séance est levée.